



L'Etoile des Enfants

Assemblée Générale du 12 octobre 2014

Le dimanche 12 octobre 2014, s'est tenue la onzième
Assemblée Générale de l'association « **L'Etoile des Enfants** »
à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les personnes présentes (40), les personnes qui ont aidé au débroussaillage du parcours de la Penzé, et M. Gilles CREACH qui a présenté le diaporama de l'association, le Président Mr. Jacques LOUARN a rappelé le fonctionnement de l'Etoile des Enfants, les rythmes des réunions du conseil d'administration, et présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 13 octobre 2013. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2013 ainsi que la situation financière de l'association au 30/09/2014.

Les points exposés ont été les suivants :(cf. rapport d'activité 2014)

- **Les actions menées par le Conseil d'Administration.**
3 réunions (28/11/2013, 17/04/2014, 03/09/2014) permettant de faire le point sur les projets menés, sur l'état des finances et de décider de la suite à donner aux différents projets financés.
- **Les actions de collecte des fonds :** Il s'agit des adhésions, des dons, des manifestations (détaillées dans le rapport d'activité) et soutiens d'établissements de santé. Ces actions prévues et actualisées en permanence entrent dans le cadre du fonctionnement normal de l'association comme celle organisée ce 12 octobre 2014 « Le Cours de la Penzé » qui a comptabilisé 200 personnes entre marcheurs et coureurs.
- **Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes :** aucun dossier de demande de subventions n'a été déposé. L'association vit sur le fond des actions, les adhésions et les dons des adhérents.
- **Les actions de communication :** parution du bulletin une fois par an ; plaquette informative et diaporama sur l'association ; notre site internet, les interventions auprès des scolaires et autre public lors des différentes manifestations, la presse locale qui présente les actions que mène l'association.
- **Le point sur le nombre d'adhérents :** 124 cotisations comptabilisées ce 14 octobre, dont une grande majorité du Finistère (101). L'année n'est pas terminée et Jacques lance un appel à chacun pour trouver de nouveaux adhérents (amis, famille...) ou relancer ceux qui ont « oublié » leur cotisation ce qui laisse espérer environ 160 adhérents à la fin de l'année. Remerciements à tous les fidèles qui renouvellent leur adhésion.
- **Le montant de la cotisation annuelle :** 10 € (inchangé depuis la création de l'association)
- **Les projets sur lesquels l'association « L'Etoile des Enfants » s'est engagée financièrement.**

Madras-Inde : suivi du dossier par Jacques LOUARN

Poursuite de l'engagement auprès des écoles de Madras : Injambakkam et Neelengarai .Financement pour la construction d'un bâtiment (152m²) sur l'école Injambakkam-Chennai (10365 €). Voir rapport d'activité.

Poursuite des parrainages d'enfants en vue de l'aide à leur scolarisation (frais de scolarité, uniforme...pour un coût de 15 €/mois).

Burkina Faso : suivi du dossier par Marie-Claire BOZEC et Joël BARON

Monsieur Baron Joël, responsable de la gestion de ce projet remercie l'Etoile des Enfants pour la confiance accordée à l'ADB Burkina depuis 2008 et donc à l'amélioration de la condition des enfants au sein des écoles : postes d'eau, fabrication de savons, bibliothèque (voir rapport d'activité). L'EDE a donné son accord pour soutenir à nouveau le CREN de Réo (2000 €) pour couvrir les besoins nutritionnels de l'année. Passages réguliers sur place de l'équipe ADB pour s'assurer du bon fonctionnement à tous les niveaux (financier, bilan, réalisation).

Uruguay : suivi du dossier par Pascale TILLY

Les retours d'informations sur la vie du centre de San José de Mayo (maison d'enfants maltraités) et de leurs besoins sont difficiles à obtenir. Pour cette raison l'EDE gèle une somme de 2000 € en attente d'échanges et de production de bilan avec le centre.

Haïti: suivi du dossier par Jean-Rémy COLMOU

L'école maternelle baptisée « Etoile des Enfants », bâtiment équipé de panneaux solaires pour assurer la ventilation et l'électricité est un bonheur pour ses écoliers haïtiens. Autre projet éventuel : un petit centre d'apprentissage ? Attente d'information par Steevenson, notre correspondant.

Madagascar : suivi du dossier par Marie-Nicole ANDRE

L'association, en partenariat avec l'association ANYMA de Tananarive a contribué à lutter contre la dénutrition des enfants hospitalisés au CHU pour des maladies graves. Nous leur apportons des compléments alimentaires et un soutien nutritionnel et de ce fait favorisons la guérison et le confort de certains enfants en même temps qu'un réconfort et une aide aux familles qui les accompagnent et qui doivent assurer l'alimentation de leur enfant.

M LOUARN, le président a rappelé aussi notre action concernant l'achat d'une ambulance en 2008, véhicule entretenu et maintenu en excellent état de propreté et de mécanique.

Présentation d'un nouveau projet de prise en charge d'enfants porteurs d'un handicap ou de malformation que la chirurgie peut corriger de manière définitive et leur permettre par la suite de devenir autonomes en construisant un projet de vie. (17 520 € pour prise en charge de 36 enfants : soins, examens médicaux, hébergement, repas et formation des parents).

Devis, factures, compte rendu toujours très détaillés et fiables.

Bénin : suivi du dossier par Raymond MORVAN

Construction et équipement d'une cuisine au profit d'enfants scolarisés à l'école de Koussoucingou afin de servir des repas journaliers dans des conditions d'hygiène et confort de préparation des plats. Projet terminé et mené avec efficacité et respect grâce aux nombreux échanges avec le responsable local Mr PARFAIT que nous remercions et réalisé grâce à la suggestion de l'association « La Perle de L'ATAKORA » association qui s'investit auprès de la population du village de Koussoucingou ». Notre relais, Suzy, présente à l'AG et représentante de cette association nous adresse ses remerciements pour notre engagement au nom de toute la communauté éducative de Koussoucingou, les parents, les membres de « La Perle », et Eco-Bénin (grosse structure à l'origine de cette réalisation). Le logo de l'Etoile des Enfants figure sur le bâtiment... Devis, courriers, films, photos, ... attestent du sérieux de ce projet.

• **Les orientations 2014/2015 :**

Les orientations de « L'Etoile des Enfants » porteront dans les mois à venir et l'année 2015 à nouveau sur notre soutien aux écoles de Madras-INDE, au centre d'accueil pour enfants maltraités de San José de Mayo en URUGUAY ; aux écoles du BURKINA-FASO, du BENIN et d'HAÏTI ; et aux enfants hospitalisés à l'Hôpital de jour d'Antananarive -MADAGASCAR.

Rapport financier

Il apparaît que :

- A la date du 30 Septembre 2014, l'association a une disponibilité de 16 637.60 € (2 644.46 € sur le compte courant, 14 251.71 € sur le livret bleu, et 258.57 € à sortir pour factures).
- Le compte de résultat est équilibré (voir feuille remise à l'assemblée) et le trésorier, J.R COLMOU a souligné que les charges représentent 3.40%, le reste des fonds perçus étant utilisés directement pour les actions que nous menons.
- Les missions sociales (Inde, Madagascar, Haïti, Bénin et frais de banque) pour 2014 représentent un budget de 13 371.96 €.
- L'opération « cartes de vœux » est un poste important (et donc à perpétuer).
- Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira courant novembre.

Le président a ensuite remercié adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi que les organisateurs des différentes manifestations et membres de l'association. Il a rappelé que la répartition des fonds était attribuée avec beaucoup d'attention et de transparence, les comptes étant à la disposition de tous.

Il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration :

Sortants : CREACH Gilles ; DHEILLY Nicolas ; MORVAN Chantal ; NOËL Yves.

Entrants : CREACH Gilles ; DHEILLY Nicolas ; MORVAN Chantal.

Les nouveaux membres du conseil sont élus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en octobre 2017, les anciens verront leur mandat prendre fin à l'Assemblée Générale de l'année 2016.

Un appel à candidats est lancé mais pas de manifestation dans l'assemblée.

Le nouveau bureau est constitué de 14 membres.

A l'issue de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ont donc été adoptés par l'ensemble des membres présents.

Le 5 Novembre 2014.

La Secrétaire
Catherine BONTHONNEAU

Le Président
Jacques LOUARN

